



CERCLE NAUTIQUE DU TOUQUET

Compte-rendu de la réunion du comité
Du 20 Juin 2020

Membres présents : Vincent DACQUET, René DURIEZ, Ronan LAGADEC, Patrick LETURGIE, Jean MAC FARLANE, Henri MUSIAL, Michel RAPIOR, Robert LOVE, Jean-Christophe MARTIN, Eric BERREZAY, Hubert CANDELIER, Michel LETURQUE, Francis MAILLARD.

Membres excusés : Thierry DEAKIN, Jean Pierre HERBAUT, Stéphane CORDIER, Freddy GORSKI, Sophie MAES,

Invité : Hugo CAMPION

Secrétaire de séance : Patrick LETURGIE

Le Président ouvre la séance à 9 h 30

Ordre du jour :

- Point sur la réouverture de la base
- Utilisation du ponton
- Utilisation cabine de stockage
- Utilisation cabine atelier
- Question diverses

Plus en détail.

Présence de HUGO

- Quelques nouvelles de la base
- Ré-Ouverture au 12 Mai
- Pour cet été protocole toujours applicable 10 personnes
- Gestes Barrières -
- L'école de voile est la plus inactée

Pour le CNT – Visite surprise sur place DDTN – et carénage sur parking (notamment peinture).

Il reste 4 Bateaux sur le site dont les propriétaires sont inconnus.
Reste les coques du CNT (Cata- TIKKA) et pneumatique noir. (Robert s'occupe de l'inventaire).

A préparer : liste attente pour port à échouage,
Ponton de travail pour mouillage : devis en cours.

Ce sujet sera à réactualiser après les élections municipales.

LE PONTON :

- Le ponton devant le restaurant est actuellement inoccupé, il est mis à la disposition et responsabilité du club, une proposition de notice d'utilisation est validée en réunion.



Cercle Nautique du Touquet

Utilisation Ponton CNT

Le CNT met à la disposition de ses membres un ponton face à la terrasse du restaurant. Ce ponton est strictement réservé aux membres du CNT à jour de cotisations.

Voici les règles d'utilisation :

- Ce ponton est destiné à l'arrêt des bateaux (embarquement/débarquement passagers, avitaillement et matériels).
- Il n'est pas destiné à l'amarrage (stationnement) et ne doit pas être utilisé à marée basse.
- S'agissant d'un équipement collectif il doit être libéré dès que possible, pour optimiser son utilisation en début et fin de marée haute.
- L'usage de l'eau et de l'électricité doit être limité aux périodes qui ne nuisent pas à l'usage collectif.
- Chaque équipage est responsable de l'utilisation et de la sécurité du ponton par son embarcation et son équipage.
- Chacun veillera à respecter et faire respecter ces règles.

Ce ponton est mis à notre disposition par Touquet Evènements merci de respecter les règles et de l'utiliser en « marin responsable »

Merci de votre compréhension et bonne navigation à tous et toutes.

Le Président
Ronan LAGADEC
0672295292
rlagad@orange.fr

1, Avenue Jean Ruet - 62520 Le Touquet
Tél : 03.21.05.12.77 - Fax : 03.21.05.59.77
Site : <http://cercle-nautique-du-touquet.fr>
E-mail : webmaster@cercle-nautique-du-touquet.fr

CABINE STOCKAGE :

- Proposition de notice d'utilisation. Adoptée.



Cercle Nautique du Touquet

Utilisation de la cabine stockage

Le CNT met à la disposition de ses membres une cabine pour le petit matériel permettant le stockage entre deux marées.

Cette cabine est strictement réservée aux membres de l'association.

Pour y accéder vous devez vous présenter au club house pendant les heures d'ouverture, après contrôle de votre inscription et signature des règles d'utilisation le code de la boîte à clefs vous sera donné.

Vous pourrez alors accéder à la cabine et y déposer ou prendre vos affaires.

En fin de saison et afin de ne pas accumuler des objets « morts » nous vous demandons de vider la cabine de toutes affaires personnelles (cette année le 14 novembre) Toutes affaires restant dans la cabine seront déposées dans les poubelles à l'entrée de la base. La cabine servira pendant l'hiver à stocker le matériel de l'Edel du club.

En aucun cas la cabine ne doit servir pour entreposer des planches à voile.

Merci de ne pas communiquer le code à des non-membres du CNT, nous sommes responsables collectivement de la sécurité de cette cabine. Le CNT ne s'assure pas contre les vols.

Merci de votre compréhension et bonne navigation à tous et toutes

Le Président
Ronan LAGADEC
0672295292
rlagad@orange.fr

1, Avenue Jean Ruet - 62520 Le Touquet
Tél : 03.21.05.12.77 - Fax : 03.21.05.59.77
Site : <http://cercle-nautique-du-touquet.fr>
E-mail : webmaster@cercle-nautique-du-touquet.fr

CABINE ATELIER :

- Proposition de notice d'utilisation. Adoptée.
- UTILISATION OUTILS SOUS LA RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR



Cercle Nautique du Touquet

Utilisation de la cabine atelier

Le CNT met à la disposition de ses membres une cabine équipée d'outils pour vos petits travaux d'entretiens « bateaux ».

Cette cabine est strictement réservée aux membres de l'association. Pour y accéder vous devez vous présenter au club house pendant les heures d'ouverture, après contrôle de votre inscription et signature des règles d'utilisation le code de la boîte à clefs vous sera donné.

Vous pourrez alors accéder à la cabine et prendre les outils dont vous avez besoin pour vos travaux, un établi est mis à disposition. L'utilisation des outils est sous la responsabilité de chaque utilisateur. Merci de remettre les outils dans la cabine après utilisation.

Pour l'instant une mallette d'outil de base est disponible dans la cabine mais nous sommes à votre écoute pour y rajouter d'autres outils.

Nous comptons sur vous pour assurer la sécurité du matériel mis à disposition, la sécurité dépend de chacun d'entre nous, pensez à refermer la porte après chaque passage.

En aucun cas la cabine ne doit servir pour entreposer du matériel.

Merci de ne pas communiquer le code à personne, nous sommes responsables collectivement de la sécurité de cette cabine. Le CNT ne s'assure pas contre les vols.

Merci de votre compréhension et bonne navigation à tous et toutes.

Le Président
Ronan LAGADEC
0672295292
rlagad@orange.fr

1, Avenue Jean Ruet - 62520 Le Touquet
Tél : 03.21.05.12.77 - Fax : 03.21.05.59.77
Site : <http://cercle-nautique-du-touquet.fr>
E-mail : webmaster@cercle-nautique-du-touquet.fr

EDEL 28 :

- Révision du moteur : une bobine électrique a été volée.
- Il faut réparer le moteur, René s'occupe de coordonner la remise en état.
- Date de remise à l'eau selon date réparation.
- Un débat s'engage sur l'avenir de ce bateau (vente ou non)

PROGRAMME 2020

(Pour rappel – établi précédemment)

25 Juillet régata et découverte de la mer (promenade en canche)

8 août Journée découverte voile radio commandée

22 août régata et découverte de la mer (promenade en canche)

22 août AG 10 H 30 – Puis découverte voile radio commandé l'après midi.

20 Septembre Régata radio commandée.

Proposer la route du Beaujolais (route des vendanges ???) aux Boulonnais les 4, 5 & 6 septembre (René)

Journée nettoyage, à voir avec la Gaule Touquettoise et les chasseurs.

QUESTIONS DIVERSES

Prochaine réunion à fixer.

Fin de réunion à 11 H 00